

PRÉFET DU CHER

**ARRÊTÉ CONJOINT N°281/2023  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES  
DE LA COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DU CHER**



**Le préfet du Cher,**

**Le président du Conseil départemental du Cher,**

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 146-1 et suivants, L. 241-5 à L. 241-12, et, R. 241-24 à R. 241-34,

Vu la convention constitutive de la Maison départementale des personnes handicapées du Cher (GIP-MDPH),

Considérant qu'il appartient au préfet et au président du Conseil départemental de nommer, par arrêté conjoint, les membres de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées du Cher, à l'exception des représentants de l'État et de l'agence régionale de santé, désignés en leur qualité.

Considérant les présentations, propositions et désignations de représentants ou membres de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées du Cher, qui ont été faites au préfet et au président du Conseil départemental,

**- ARRÊTENT -**

**ARTICLE 1 :** La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées du Cher est composée comme suit :

**1° Représentants du département du Cher**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>
Mme Sophie BERTRAND 4ème vice-présidente du Conseil départemental	M. Christian GATTEFIN Conseiller départemental délégué à l'habitat	
Mme Bénédicte DE CHOULOT 8ème vice-présidente du Conseil départemental	M. Pierre GROSJEAN Conseiller départemental	
Mme Laurence BARTHE Chef de service Equipement, Contrôle et Tarification des ESSMS Direction Générale Adjointe de la prévention, de l'autonomie et de la vie sociale (DGAPAVS) Département du Cher	M. Alain BOUQUIN Coordonnateur de dispositif Service Allocation et Aides à l'Insertion - Direction Habitat, Insertion et Emploi (DHIE) Département du Cher	M. Denis BAUGE Chef de projets Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP) Département du Cher

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>	<b>Suppléant 3</b>
Mme Colette GAILLARD Chargée de projets Direction de l'Action Sociale de Proximité ( DASP ) Département du Cher	Mme Carole JOURQUIN Directrice Direction Enfance Famille (DEF) Département du Cher	M. Bruno BREIT Chef de service Direction Enfance Famille (DEF) Département du Cher	Mme Alexandra MOUCHARD Chef de service Direction Enfance Famille (DEF) Département du Cher

## **2° Représentants de l'État dans le Cher et de l'agence régionale de santé Centre Val de Loire**

- La directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), ou son représentant,
- Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), ou son représentant,
- Le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur de l'académie d'Orléans-Tours ou son représentant,
- Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire ou son représentant.

## **3° Représentants des organismes d'assurance maladie et de prestations familiales**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>
M. Olivier PONTE-GARCIA Conseiller CPAM 18	M. Stéphane CARRE Conseiller CPAM 18	M. Hubert COUSSOT Administrateur de la MSA Beauce-Cœur de Loire
M. Georges HERIZO Administrateur CAF 18	Mme Christine ROCHER Administrateur CAF 18	

## **4° Représentants des organisations syndicales**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>	<b>Suppléant 3</b>
Mme Carole PETIT Représentante du MEDEF	Mme Anaïs TOUZET Représentante de la CPME 18	Mme Marie MAGASSON Représentante de la CPME 18	M. Eric MESEGUER Représentant du MEDEF
M. Michel CHOLLET Représentant de la CGT	Mme Annie BAPTISTE Représentante de la CFDT	M. Jean-Yves FILLEUX Représentant de la CFE- CGC	

## **5° Représentants des associations de parents d'élèves**

<b>Titulaire</b>
M. Jérémie FABRE Représentant de la FCPE 18

## **6° Membres d'associations de personnes handicapées et de leurs familles**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>
M. Michel FORBEAU Membre de l'Association des Paralysés de France	Mme Karine MINARD Membre de l'Association des Paralysés de France	
Mme Annick ROGER Membre de l'Association Valentin Haüy	Mme Michèle HATOIG Membre de l'Association Valentin Haüy	
Mme Bernadette LE GUEN Membre de l'UNAFAM	Mme Françoise JOLY Membre de l'UNAFAM	Mme Marie-Claude BRAGUY Membre de l'UNAFAM
Mme Nicole DESGRANGES Membre de la FNATH	Mme Christine DIDIER Membre de la FNATH	M. Saïd ABBADI Membre de la FNATH

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>
Mme Corinne LELIEVRE Présidente de l'APAHS	Mme Chantal VILLEMIN Membre de l'APAHS
M. Alain RUBENS Administrateur du GEDHIF 18	Mme Patricia GALLIEN Directrice des foyers du Val d'Yèvre du GEDHIF 18
Mme Françoise BATY Présidente d'Espoir 18	Mme Marie-Noëlle AUDONNET Vice-présidente d'Espoir 18

**7° Membres de la formation spécialisée pour les personnes handicapées du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie du Cher**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>
Mme Anne GAURIAT Association ADPEP 18	M. Jean-Claude GUILLOT Association GEDHIF 18	M. Philippe SAUNE Association GEDHIF 18

**8° Représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes handicapées**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant 1</b>	<b>Suppléant 2</b>	<b>Suppléant 3</b>
M. Bruno CHESNEAU Directeur Général ADPEP 18	Mme Nadia PETAT Directrice Générale Adjointe ADPEP 18	Mme Valérie LIMOUSIN Directrice d'Activité du secteur médico-social de l'AIDAPHI	M. Philippe DEBROYE Directeur du DITEP du Cher de l'UGECAM
M. Alberto MARTINS Directeur de LADAPT	Mme Véronique GAUDINAT Responsable du pôle enfants de LADAPT	Mme Marie-Pierre BARRY Psychologue Représentante de l'APEI	Mme Sophie RUEL Directrice d'ANAIS

**ARTICLE 2 :** Le mandat des membres des membres de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées du Cher est de quatre ans, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté entre en vigueur le 28 mai 2023.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher et sur le site internet du Département du Cher (<https://www.departement18.fr/Registres-des-Actes-Administratifs>).

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera notifié à chacun des membres de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées du Cher.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa publication, en saisissant le tribunal administratif d'Orléans (28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLÉANS Cedex ou, par l'application informatique "Télérecours", accessible par le site internet suivant : <https://www.telerecours.fr>).

**ARTICLE 7 :** Le secrétaire général de la préfecture du Cher, le directeur général des services départementaux du Cher et la directrice de la Maison départementale des personnes handicapées du Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Bourges, le 26 MAI 2023

Le préfet du Cher,



**Maurice BARATE**

Le président du Conseil départemental du Cher,



**Jacques FLEURY**

Acte publié le 26 MAI 2023

Au recueil des actes administratifs  
de la préfecture du Cher

Acte publié le 26 MAI 2023

Sur le site en ligne du Département du Cher